

L'expert psychologue sapeur-pompier volontaire ?

Les psychologues sont présents pour la promotion de la santé psychologique de l'ensemble des agents du SDIS.

La rencontre avec un psychologue, même si elle peut être suggérée à un agent, est soumise à un principe de libre adhésion.

Lors de l'intervention d'un psychologue, chacun est libre de dire ce qu'il souhaite le concernant.

Le psychologue reçoit les agents sans jugement et s'engage à garantir leur intégrité dans ses interventions.

Partout sur le territoire, un expert psychologue sapeur-pompier !

Emmanuelle BONIT
EPSPV 1^{re} compagnie

emmanuelle.bonit@sdis57.fr

Marie-jo BRENNSTUHL

EPSPV 2^e compagnie

marie-jo.brennstuhl@sdis57.fr

Joris MARRAS

EPSPV 4^e compagnie

joris.marras@sdis57.fr

Rebecca WITTMER

Référente du PPSJ

EPSPV 3^e compagnie

06 17 66 61 54

rebecca.wittmer@sdis57.fr

Maud HASSLER

EPSPV 5^e compagnie

maud.hassler@sdis57.fr

Les missions et les procédures

Les psychologues ont pour mission principale le soutien psychologique opérationnel.

Des procédures de déclenchement des psychologues cadrent leur sollicitation.

En intervention

Commandant des Opérations de Secours

Infirmier de Garde Départementale / Coordinateur Secours

Psychologue

Médecin de Garde Départementale

Suite à une intervention

Chef de Centre

Infirmier de Compagnie

Psychologue

Hors intervention

Pour les demandes de soutien psychologique en lien avec l'activité au sein du SDIS

Agents

Psychologue